



Transports Publics du Chablais SA
Place de la Gare 5 / CP 85
CH-1860 Aigle

Tél. +41 24 468 03 30
info@tpc.ch
www.tpc.ch

Communication officielle
Selon liste de distribution

N/réf. : ET/dace

Aigle, le 11 mars 2024

**Ligne ASD, dans les Gares : Dépôt ASD, Le Sépey et les Diablerets – Travaux d’entretien sur les aiguillages
Information travaux de nuit**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux de nuit sont prévus sur le tronçon de la ligne ASD du 12 au 15 mars 2024.

Ces travaux concernent l’entretien des aiguillages des gares : Dépôt ASD, Le Sépey et Les Diablerets (chantier mobile).

Ces travaux impliquent des opérations de nuit et pourraient provoquer des désagréments sonores en raison de l’utilisation de machines de chantier. Cela dit, notre entreprise mettra tout en œuvre afin de limiter au maximum ces nuisances et nous vous prions d’ores et déjà de nous en excuser.

Une information sera diffusée sur notre site internet, notre page Facebook et des avis de travaux seront glissés dans les boîtes aux lettres des riverains. Dès lors, nous vous prions de bien vouloir publier l’information au sein de votre administration et/ou vos services.

Bien entendu, nous restons à votre disposition en cas de question ou complément d’information (infra.admin@tpc.ch).

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Transports Publics du Chablais SA

Liste de distribution (mail uniquement) :

- Administration communale d’Aigle, Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle
- Police du Chablais Vaudois – EPOC – Poste principal d’Aigle – Avenue Chevron 2 – CP 117, 1860 Aigle
- Administration communale d’Ormont-Dessous, Ch. du Planchamp 2, 1863 Le Sépey
- Administration communale d’Ormont-Dessous, Rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets

Annexe :

- Avis de travaux

Ligne ASD

Gares : Dépôt ASD, Le Sépey et les Diablerets (Chantier mobile)

TRAVAUX DE NUIT

Du 12 au 15 mars 2024

Des travaux d'entretien d'aiguillages sur la ligne ASD sont nécessaires pour garantir la sécurité de l'exploitation ferroviaire.

Ces travaux seront effectués de nuit pour les raisons suivantes :

- Garantir l'exploitation ferroviaire ;
- Assurer la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs ;
- Maintenir la fluidité du trafic diurne.

Bien entendu, les TPC mettront tout en œuvre afin de limiter au maximum les nuisances sonores et autres dérangements.

Par avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.